COMMUNE
de
MORLANWELZ

SECRETARIAT

C.C.B. 091-0003981-33

Tél. (064) 43.17.17
Fax (064) 43.17.21

Morlanwelz, le 2 octobre 2015

ASSEMBLEE DU CONSEIL COMMUNAL N° 8.-

Madame, Monsieur,

est invité(e) pour la première fois à assister à la réunion du Conseil communal qui se tiendra à l'Hôtel communal, **le lundi 12 octobre 2015 à 20h00.**

ORDRE DU JOUR.-

1. DF – Procès-verbal de vérification de l'encaisse de la Directrice financière pour le deuxième trimestre 2015 – Notification.-
2. DF – « Aménagement de l'espace public autour du Domaine de Mariemont » – Demande d'escompte de subsides promis ferme – Examen – Décision.-
3. DF – Vente de pavés – Examen – Décision.-
4. DF – Vente d'engins de génie civil et de camionnettes – Examen – Décision.-
5. FINANCES – Communication de la décision de l'autorité de tutelle – Comptes 2014 – Notification.-
6. FINANCES – Octroi d'une provision de trésorerie d'un montant de 500,00 euros au Service des Sports pour l'organisation du jogging des Crêtes de l'Olive – Examen – Décision.-
7. FINANCES – Octroi d'une provision de trésorerie d'un montant de 2.835,00 euros à une institutrice pour l'organisation des classes de mer du premier convoi (Roosevelt) – Examen – Décision.-
8. FINANCES – Fabrique d'église Saint-Hilaire – Budget – Exercice 2016 – Examen – Décision.-
9. PECE – Parcours d'accueil des primo-arrivants – Convention de partenariat entre les Centres Régionaux d'Intégration (C.R.I.) – Examen – Décision.-
10. MPS – 20150055 – Réfection du parvis de l'église Saint-Martin – Examen – Décision.-
11. MPS – 2015035bis - Etude de stabilité d'un immeuble à la rue Pierre Coquiart 3 à MONT-SAINTE-ALDEGONDE – Examen – Décision.-
12. MPS – Marché public de fournitures N°20150012 « Achat d'une pierre bleue dans le cadre de la rénovation de la Fontaine à Capias » – Conditions et mode de passation de marché – Examen – Décision.-
13. MPS – Marché public de services N°2015MO/JUR « Mission de conseil juridique et de défense en justice » – Conditions et mode de passation de marché – Examen – Décision.-

Agent traitant : Stéphanie HALIPRE – 064/43.17.90.
Chef de bureau administratif : Jean-Louis LAMBRECHTS, Directeur général f.f. – Tél. 064/43.17.38.

14. MPS – Marché public de fournitures - Dossier 20150019 – Achat d'une camionnette avec nacelle élévatrice – Conditions et mode de passation de marché – Examen – Décision.-
15. MPS – Marché public de fournitures N° 20150021 / 20150022 – « Achat de remorques pour le service des travaux de la Commune de MORLANWELZ » – Conditions et mode de passation de marché – Examen – Décision.-
16. MPS – Marché public de fournitures - Dossier 20150023 – Achat d'un souffleur pour débroussailleuse – Conditions et mode de passation de marché – Examen – Décision.-
17. SJ3ACF – Bilan financier et rapport d'activités 2013 de l'ASBL Syndicat d'Initiative – Examen – Décision.-
18. SJ3ACF – Bilan financier et rapport d'activités 2014 de l'ASBL Syndicat d'Initiative – Notification.-
19. SJ3ACF – Convention d'occupation du hall des sports communal Baume-Marpent avec le club « Gioventu » - Modification – Examen - Décision.-
20. SJ3ACF – Convention d'occupation du hall des sports communal Baume-Marpent avec le club « Gioventu Boys » – Examen – Décision.-
21. SJ3ACF – Convention entre la Commune de MORLANWELZ et l'ASBL « Les Territoires de la Mémoire » – Examen – Décision.-
22. SJ3AFC – Hall des Sports de MORLANWELZ – Convention d'arbitrage technique – Ratification – Examen – Décision.-

HUIS CLOS

23. ENS – Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ – Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire – Examen – Ratification.-
24. ENS – Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ – Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire, à raison de 12 périodes/semaine – Examen – Ratification.-
25. ENS – Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ – Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire – Examen – Ratification.-
26. ENS – Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ – Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire – Examen – Ratification.-
27. ENS – Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ – Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire, à raison de 4 périodes/semaine – Examen – Ratification.-
28. ENS – Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ – Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire, à raison de 9 périodes/semaine – Examen – Ratification.-
29. ENS – Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ – Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire – Examen – Ratification.-
30. ENS – Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ – Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire, à raison de 20 périodes/semaine – Examen – Ratification.-
31. ENS – Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ – Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire, à raison de 14 périodes/semaine – Examen – Ratification.-
32. ENS – Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ – Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire – Examen – Ratification.-
33. ENS – Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ – Désignation d'un maître spécial d'éducation physique, à titre temporaire, à raison de 10 périodes/semaine – Examen – Ratification.-

34. ENS – Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ – Désignation d'une maîtresse spéciale d'éducation physique, à titre temporaire – Examen – Ratification.-
35. ENS – Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ – Désignation d'un maître spécial d'éducation physique, à titre temporaire – Examen – Ratification.-
36. ENS – Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ – Désignation d'un maître spécial d'éducation physique, à titre temporaire – Examen – Ratification.-
37. ENS – Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ – Désignation d'un agent APE (psychomotricité), à titre temporaire, à raison de 13 périodes/semaine – Examen – Ratification.-
38. ENS – Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ – Désignation d'une maîtresse de psychomotricité, à titre temporaire, à raison de 6 périodes/semaine – Examen – Ratification.-
39. ENS – Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ – Désignation d'une psychomotricienne, à titre temporaire, à raison de 21 périodes/semaine – Examen – Ratification.-
40. ENS – Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ – Désignation d'une maîtresse de psychomotricité, à titre temporaire, à raison de 6 périodes/semaine – Examen – Ratification.-
41. ENS – Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ – Désignation d'une psychomotricienne, à titre temporaire, à raison de 5 périodes/semaine – Examen – Ratification.-
42. ENS – Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ – Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une institutrice primaire – Examen – Ratification.-
43. ENS – Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ – Mise en disponibilité pour cause de maladie d'une maîtresse d'éducation physique – Examen – Ratification.-
44. ENS – Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ – Désignation d'une maîtresse spéciale de morale, à titre temporaire, à raison de 12 périodes/semaine – Examen – Ratification.-
45. ENS – Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ – Congé pour prestations réduites pour raisons sociales et familiales d'une maîtresse spéciale de morale, à raison de 10 périodes/semaine et institutrice primaire, à raison de 2 périodes/semaine – Examen – Ratification.-
46. ENS – Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ – Désignation d'une maîtresse spéciale de morale, à titre temporaire, à raison de 10 périodes/semaine – Examen – Ratification.-
47. ENS – Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ – Désignation d'une institutrice primaire, à titre temporaire, à raison de 2 périodes/semaine – Examen – Ratification.-
48. ENS – Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ – Désignation d'une maîtresse spéciale de morale, à titre temporaire, à raison de 12 périodes/semaine – Examen – Ratification.-
49. ENS – Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ – Désignation d'une maîtresse spéciale de morale, à titre temporaire, à raison de 12 périodes/semaine – Examen – Ratification.-
50. ENS – Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ – Désignation d'une maîtresse spéciale de morale, à titre temporaire, à raison de 12 périodes/semaine – Examen – Ratification.-
51. ENS – Écoles Fondamentales Mixtes de MORLANWELZ – Désignation d'une maîtresse spéciale de morale, à titre temporaire, à raison de 10 périodes/semaine – Examen – Ratification.-

52. JUR – Examen pour la nomination du Directeur Général de l'Administration communale de MORLANWELZ – Fixation des modalités de l'examen – Examen – Décision.-
53. GRH – Demande de mise à la pension d'un membre du Personnel communal au 01 septembre 2015 – Examen – Ratification.-

La Directrice générale f.f. a.i., **Le Bourgmestre,**

M. BRIGOUDE **C. MOUREAU**

Agent traitant : Stéphanie HALIPRE – 064/43.17.90.
Chef de bureau administratif : Jean-Louis LAMBRECHTS, Directeur général f.f. – Tél. 064/43.17.38.